



INSCRIPTIONS DES ENFANTS
À L'ÉCOLE MATERNELLE CAP CANAILLE
RENTÉE SCOLAIRE 2025/2026

Seront inscrits en première année de maternelle
Les enfants nés en 2022

Les inscriptions se font à la Direction de l'Enfance - Petite Enfance - Education
CENTRE CANAILLE
Allée Paul Bérard (1^{er} étage)

À PARTIR DE JANVIER 2024 ⇒ SUR RENDEZ-VOUS

Le mardi et jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h

Le mercredi de 8h à 12h

TELEPHONE : 04.42.18.35.70

Se munir obligatoirement des originaux et des copies :

- ✓ Pièce d'identité (parents)
- ✓ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (Facture EDF ou Eau ou Téléphone ou quittance de loyer)
- ✓ Le livret de famille ou l'acte de naissance de l'enfant
- ✓ Carnet de santé (copie des pages des vaccinations)
- ✓ La copie du jugement de divorce spécifiant les conditions de garde des enfants (si nécessaire)

UN CERTIFICAT D'INSCRIPTION VOUS SERA DÉLIVRÉ À LA FIN DU RDV. VOUS DEVREZ ENSUITE VOUS RENDRE À L'ÉCOLE POUR FAIRE ENREGISTRER L'INSCRIPTION PAR LA DIRECTRICE.

Madame Valérie ALEXANDRE – Directrice école maternelle CAP CANAILLE
vous recevra sur rendez-vous.

Téléphone : 04.42.18.35.60. ou 07.86.64.60.04

Courriel : ecolematernellecassis@gmail.com

Se munir :

- ✓ Du certificat délivré par la Direction Enfance/Petite Enfance.
- ✓ Du carnet de santé + livret de famille.
- ✓ Du certificat de radiation et du livret scolaire pour les enfants qui viennent d'une autre commune.